



L'ANDA passe à la vitesse supérieure

Aquaculture : 400 millions de dirhams investis dans le Souss-Massa

DNCR à Agadir Mohamed Laâbi
mlaabi@aujourd'hui.ma

Les résultats des appels à manifestation d'intérêt lancés par l'Agence nationale pour le développement de l'aquaculture (Anda) dans la région ont été présentés vendredi dernier à Agadir en présence de Aziz Akhannouch, ministre de l'agriculture, de la pêche maritime, du développement rural et des eaux et forêts, et Mbarka Bouaida, secrétaire d'État chargée de la pêche maritime.

Les deux appels à manifestation d'intérêt (AMI) lancés entre le 27 décembre 2017 et le 27 mai 2018 pour le développement de projets aquacoles dans la région du Souss-Massa concernent une offre d'investissement s'étendant sur une superficie de 1.380 ha représentant 92 unités de production dédiées à la culture d'algues marines et de coquillages.

A l'issue du processus de sélection des dossiers, 23 projets sont retenus pour marquer le coup d'envoi du développement de l'aquaculture dans cette région. Ces projets qui exploiteront 60 unités de production, pour un investissement prévisionnel d'environ

400 millions DH, envisagent l'exploitation de 900 ha et la réalisation d'environ 62.000 tonnes/an de coquillages et d'algues marines, soit 78% des prévisions du plan aquacole estimées à 80.000 tonnes/an. Ces nouveaux projets contribueront à la création de 620 emplois directs dans la région.

Parmi ces projets sélectionnés, 3 sont portés par 11 jeunes entrepreneurs qui ont emprunté la voie de l'investissement dans l'activité aquacole dans cette région. D'autres opportunités sont également réservées aux coopératives locales de pêche artisanale intéressées

A l'issue du processus de sélection des dossiers, 23 projets sont retenus pour marquer le coup d'envoi du développement de l'aquaculture dans cette région.

par l'aquaculture comme relais de croissance en faisant de ce programme un vrai levier d'intégration et de développement local. Une attention particulière est accordée à cette catégorie qui fera l'objet d'un programme d'encadrement et d'accompagnement technique pour la concrétisation de ces projets aquacoles dans les meilleures conditions.

Il est à rappeler que depuis le démarrage de la mise en œuvre de la stratégie Halieutis, les actions prioritaires nécessaires à la création d'un environnement favorable pour l'amorçage du développement de l'aquaculture sur des bases scientifiques, techniques solides et inspirées des meilleures pratiques internationales en la matière ont été conduites.

Ces actions ont mis en exergue les potentialités considérables des différentes régions du Royaume pour en faire de véritables pôles de développement et d'intégration. Ce constat largement confirmé par la planification aquacole réalisée sur plus de 1.700 km du littoral national, dont le pro-

cessus a permis d'identifier les espaces favorables à l'aquaculture marine dans toutes ses composantes, de dresser la typologie d'une offre aquacole nationale et d'offrir des opportunités d'investissement viables et crédibles.

Le travail accompli ces dernières années pour délimiter 5 plans d'aménagement aquacole sur tout le territoire marocain a démontré un potentiel de 380.000 tonnes à court terme doublant ainsi l'ambition initiale de 200.000 tonnes.